

**Compte rendu du conseil d'école  
de l'école élémentaire 11 rue de la plaine  
30 janvier 2017, de 18h à 20h**

Les conseils d'école réunissent, une fois par trimestre, la directrice, l'équipe enseignante et les différents intervenants au sein de l'école avec les représentants des parents d'élèves pour échanger sur la vie de l'école, son organisation, ses projets pédagogiques et festifs, les activités périscolaires et l'avenir du groupe scolaire.

**Présents** : l'équipe enseignante composée de Mme SAUVAGE (directrice), Mme JONAS (CM2A), Mme CONCHON (CM2B), M. ROSSIGNOL (CM2C), Mme MARÉCHAU (CM1A), Mme DETOUL (CM1B), Mme COUILLENS et Mme ROUSSET (CM1C), M. VALLIER (CE2B), Mme CALIEZ (CE2C) et les représentants de parents d'élèves des 2 associations FCPE et APE.

**Excusés** : Mme GARIBO (REV) et les maîtres E et G du R.A.S.E.D. et Mme BAUDONNIÈRE, la psychologue scolaire. Le R.A.S.E.D. sera présenté au prochain conseil d'école.

**Absents** : les représentants des Mairies du 20ème arrondissement et de Paris

Le **R.A.S.E.D.** sera présenté au prochain conseil d'école. Il est constitué de la psychologue scolaire et des maîtres E (pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, intervient en CE2 et pour un élève de CM1) et G (pour les enfants ayant des difficultés à devenir élève). Si besoin, la psychologue scolaire effectue des observations en classe et, avec l'autorisation des parents, elle suit individuellement certains enfants. Elle intervient également dans le suivi des enfants accompagnés par une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire).

Mme Hengy, l'**assistante sociale**, intervient sur les 3 écoles du groupe scolaire et à l'école cité Champagne. Son bureau est dans le centre médico-social attenant à la cantine. Elle peut être appelée au 01 83 98 18 95. Elle est soumise au secret professionnel et suit les enfants avec l'autorisation des parents. Elle reçoit les familles à l'école ou se déplace à domicile. Elle s'occupe de la prévention globale autour des élèves : en lien avec les acteurs sociaux pour faciliter l'accès aux droits, accompagnement aux devoirs si besoin, suivi des enfants en situation de handicap. A l'extérieur de l'école, un rendez-vous des parents est proposé avec l'association Étincelles pour faire le lien avec les familles éloignés de l'école (le prochain, vendredi 3 février, sur le harcèlement scolaire) et la projection du film « Être et avoir » aura lieu au centre Ken Saro-Wiwa pendant les vacances d'hiver.

**Les projets dans les classes : bilan et projets en cours**

La classe découverte du **CM1A** et du **CM2B** s'est bien passée.

**CM2A** : préparation d'un voyage non subventionné de 3 jours en Normandie autour de la Seconde Guerre Mondiale et du débarquement. Le coût du transport, du séjour et des visites s'élève à 269 euros par enfant. Des ventes de gâteaux le jeudi à 16h30 (1 euro la part) permettent d'aider à financer ce projet.

**CM1C** : préparation et présentation d'un journal radio. Le 21 mars la classe ira enregistrer dans les locaux d'une radio mise en place par l'Education Nationale. L'émission sera diffusé sur le site Web de la radio.

Pascale Razavet, **PVP Arts Visuels**, travaille sur 3 écoles en plus du 11 Plaine. Après les vacances d'hiver, le mardi matin, elle prendra les CM2A, CM2C et CE2C.

L'intervenant en **anglais** intervenait jusqu'à présent dans un CM1 et les 2 CE2 et, après les vacances, il passera dans les 3 CM2. Il arrêtera après les vacances de printemps.

La **sortie commune aux 3 CE2** sera une course d'orientation dans le jardin de la Gare de Charonne lorsque la météo sera plus favorable.

**Embellissement de la cour** : l'année dernière, dans le cadre du budget participatif, les élèves avaient voté pour un projet d'installation de bancs. Mme Sauvage et Mme Garibo ont choisi des éléments compatibles à l'utilisation de la cour pour les cours d'EPS. L'école attend leur livraison. De plus, le projet « **fables de La Fontaine en mosaïque** » continue avec les CE2B et la fable du corbeau et du renard.

Après les vacances d'hiver, la distribution « **un fruit pour la récré** » démarrera puis marquera une pause pour reprendre en mai-juin pour goûter des fruits différents.

Les CE2 ont commencé à aller à la **piscine** vendredi 27 janvier avec quelques CM2 non nageurs. Suite au changement de piscine et pour éviter que les élèves nageurs s'ennuient, un système de parcours a été élaboré et les enfants semblent y trouver leur compte. Les CM1 iront à la piscine à partir du 12 mai.

Mme Sauvage a réuni les **délégués de classes** le 26 janvier au moment du déjeuner sur le sujet des récréations du matin et de l'après-midi. Les délégués vont en parler avec leurs camarades dans les classes pour mettre au point des propositions pour améliorer ces récréations. Trois propositions seront discutées et il y aura vote. Il y a quelques bagarres entre des CE2 et des CM2.

Mme Garibo présentera les délégués du périscolaire au prochain conseil.

Au premier trimestre, Mme Calliez et M. Vallier ont rempli le nouveau livret numérique. Suite à des dysfonctionnement, toutes les informations ont été perdues et ont dû être saisies de nouveau. Finalement, les livrets ont été distribués dans la semaine précédant les vacances de Noël. Le délai était alors trop court pour organiser un **rendu de livret** en main propre aux parents. Ce rendu aura peut-être lieu au deuxième trimestre.

## La sécurité à l'école : PPMS et exercices incendies

Le PPMS a été signé par M. Larible, chef de circonscription des affaires scolaires du XX<sup>e</sup> arrondissement, et Mme l'Inspectrice. Un point reste à préciser concernant le cas où des enfants seraient à la cantine au moment de l'alerte ; ils seraient alors confinés en maternelle, sous la responsabilité de la directrice de cette école.

Il y aura un exercice de confinement dans le préau et le gymnase le 6 mars et un exercice incendie le 16 mars.

## La rentrée 2017/2018

Les représentants de parents d'élèves ont rencontré les directrices des deux écoles élémentaires en compagnie de Mme Bitard, inspectrice de l'Education Nationale, le jeudi 5 janvier puis seules le lundi 23 janvier pour se faire expliquer le projet de réorganisation des écoles élémentaires à partir de la rentrée 2017 : tendre vers deux écoles élémentaires parallèles, chacune allant du CP au CM2.

Mme Sauvage a rappelé le calendrier : Mme l'Inspectrice a attendu le mois de décembre pour parler du projet aux directrices car elle a vu, que, si l'organisation des écoles restait inchangée, il y aurait une fermeture au 9 Plaine et une ouverture au 11 Plaine et qu'arrivaient les commandes de matériel en janvier (en plus, le 20<sup>ème</sup> arrondissement arrivait en premier pour éviter les bugs informatiques). Mme l'Inspectrice a rencontré les équipes dans l'urgence au mois de janvier pour que le projet puisse se faire à la rentrée prochaine. Dans l'absolu, Mme l'Inspectrice ne connaît pas les écoles de cycle (et donc il n'y a pas de raison de maintenir les nôtres), les résultats des évaluations de CE2 faites en septembre, peu de temps après la rentrée, ont été décevants en orthographe (et c'est pareil tous les ans ; les résultats sont bons en math et en lecture) et les cycles ont changé. Il fallait donc réorganiser pour améliorer la continuité entre les cycles d'apprentissage et aucune solution (écoles parallèles ou grosse école de 15 classes) n'est parfaite. Mme Conchon et Mme Maréchaux ont dit que les projets d'échange des écoles ou même de transfert des CE2 au 9 Plaine n'auraient pas pu se faire car il aurait obligé les enseignants de CE2 à passer au mouvement et rien n'aurait garanti qu'ils obtiennent les postes dans l'école d'en face. Dans ce cas, les syndicats seraient intervenus contre ce projet. Mme Maréchaux prendra la classe de CP l'année prochaine au 11 Plaine.

Les représentants de parents d'élèves ont rappelé qu'à la réunion du 23 janvier il avait été dit qu'un document annexé aux projets des deux écoles comporterait des mentions du rapprochement entre les écoles par niveau et d'une attention particulière aux classes "célibataires" (une seule par niveau dans une école).

Les représentants espèrent que le passage d'une directrice à deux fera gagner une voix pour réclamer que les deux écoles élémentaires soient sectorisées sur moins de collèges (actuellement 3).

Pour la constitution des classes de CP, il sera tenu compte de la mixité filles-garçons. Les fratreries ne seront pas réunies systématiquement. Les élèves arrivant en cours d'année seront affectés au 9 ou au 11 en fonction des places restantes. Il en va de même pour les élèves demandant une dérogation.

Une réunion d'information est prévue pour les parents des futurs CP le vendredi 3 mars. Ils visiteront les deux écoles. Puis, une réunion sera organisée pour les futurs CE2 qui vont se trouver divisés comme ceux de cette année. Les classes de CE2 de cette année resteront séparées sur les deux écoles jusqu'au CM2.

## La coopérative

La vente des photos a rapporté 1100 euros environ à l'école. Le bénéfice du marché de Noël est de 597,90 euros qui ont déjà permis l'achat d'un vidéoprojecteur pour 400 euros. Si les fonds restant dans la coopérative le permettent, un deuxième vidéoprojecteur sera acheté et ainsi chaque classe sera équipée. La brocante du CM1A et du CM2B a rapporté 718 euros qui ont été investis dans un projet solidaire.

## La fête du livre et la fête de fin d'année

La fête du livre aura lieu le samedi 18 mars, de 9h30 à 11h30 dans les locaux du 9 Plaine. Comme chaque année, tous les élèves du groupe scolaire accompagnés de leurs parents sont conviés à cette fête. Elle devrait comporter les stands habituels : la bibliothèque Louise Michel, une brocante de livres, une vente de livres neufs de l'éditeur « Lire c'est partir », un buffet... Les écoles ou classes qui le souhaitent peuvent ajouter un stand portant sur leurs projets.

La fête de fin d'année est prévue pour le samedi 1er juillet. Certaines classes pourraient proposer des expositions dans leur salle de classe. Au moment du conseil, le mode d'organisation de cette fête n'est pas fixé.

## Espaces ludiques en milieu scolaire

Pour encourager les enfants à jouer avec des jouets de toute sorte (autre que sur écran), l'école peut commander auprès de la Mairie une malle contenant 3 choix de jeux pour des groupes de 15 enfants. Les enfants utilisent ces jeux en autonomie en respectant des règles sur le temps scolaire ou périscolaire. Dans un premier temps, ces jeux seront réservés aux élèves de CP qui arriveront à l'école à la rentrée prochaine sur les temps périscolaires dont la pause méridienne. Un réassort des jeux est possible en cas de pertes ou de jeux abîmés.

### Vos élus FCPE - 5 sièges (5 titulaires, 5 suppléants)

- Aurélie POPPER
- Juliette HADJI-LAZARO
- Carole ALARCON
- Anne-Lise AUCOUTURIER
- Sophie ADINE-VIGER
- Stéphanie JANIN-REINER
- Aurélie PETIT-SEBBANE
- Sonia SEBILO
- Claire DERAM
- Laurent ARCHIMBAUD

Pour nous écrire : [pgc.fcpe@yahoo.fr](mailto:pgc.fcpe@yahoo.fr)

Pour vous informer : [www.plainegrandschamps.com](http://www.plainegrandschamps.com)

### Des nouvelles concernant l'affectation en 6ème à la rentrée 2017 :

Comme nous vous l'expliquions dans l'encart accompagnant le compte-rendu du conseil d'école du 1er trimestre, le Ministère prévoyait, dès la rentrée 2017, l'expérimentation d'un secteur multi-collèges regroupant les secteurs des collèges Hélène Boucher et Maurice Ravel et où l'affectation des élèves dans ces 2 collèges serait faite en fonction de critères non définis.

Ce projet d'expérimentation a été abandonné suite au refus des parents d'élèves des collèges et écoles du secteur et au retrait de la Mairie du 20ème du projet. Chaque collège garde son secteur propre.

La sectorisation des collèges du sud du 20ème arrondissement n'est pas modifiée pour la rentrée 2017. **Vous pouvez vérifier le collège de secteur associé à votre adresse sur le site suivant : [perimsco.paris.fr](http://perimsco.paris.fr).**

Nous sommes en train d'organiser les rencontres avec des élèves de 6ème des collèges Hélène Boucher, Maurice Ravel et Lucie Faure auxquelles seront conviés les élèves de CM1 et CM2 au mois de mars à l'école élémentaire 11 Plaine :

– **samedi 11 mars, les élèves de CM qui le souhaitent pourront discuter avec des élèves du collège Hélène Boucher de 9h à 10h30 puis avec des élèves du collège Maurice Ravel de 10h30 à 12h ;**

– **samedi 25 mars, les élèves de CM pourront rencontrer des élèves du collège Lucie Faure de 10h à 11h30.**

Un tract vous sera distribué rapidement à ce sujet.

Comme l'année dernière, une réunion proposée par les principaux des 3 collèges devrait avoir lieu bientôt, à l'école 11 Plaine, à destination des parents d'élèves de CM1 et 2.